



LOISIR AMICAL SPORTIF DE GUJAN-MESTRAS
MAISON DES ASSOCIATIONS
RUE DES BENEVOLES
33470 GUJAN-MESTRAS
CONTACT@LASGM.FR

RESERVE NE PAS REMPLIR

REGLEMENT :

PHOTOS :

CERTIFICATS MEDICAUX :

SAISON : 2021-2022

FICHE D'INSCRIPTION /RENOUVELLEMENT POUR LES COUPLES

Dossier à remettre obligatoirement complet, rempli correctement et lisiblement avec 1 chèque, 1 certificat médical pour la pratique sportive (moins de 6 mois) PAR PERSONNE. Pour les nouveaux inscrits JOINDRE 1 PHOTO D'IDENTITE RECENTE DE CHAQUE PERSONNE ;

IMPORTANT

* : Saisie obligatoire et EN LETTRES CAPITALES

Indiquez 1 N° portable et 1 mail pour les messages et alertes.

Ne cochez que les activités auxquelles vous participez.

NOM DE FAMILLE* : _____

ADRESSE* : _____

1 N° PORTABLE* PRINCIPAL POUR LES ALERTES : _____

1 EMAIL PRINCIPAL* : _____

	1er adhérent	2ème adhérent
Prénom		
Date naissance 1ère inscription		
N° portable * (différent du 1er)		
Mail si différent (<u>EN MAJUSCULES</u>)		
Aquagym		
Marche 12 km		
Marche 2 h		
Marche 1h (mercredi)		
Gymnastique entretien		
Vélo promenade		
Vélo sportif		
Tennis de table		

Nous acceptons que notre photo ainsi que notre prénom et l'initiale de notre nom de famille soient accessibles par tous les adhérents sur le site protégé de LASGM

ADHESION couple : anciens adhérents : 15€ - nouveaux adhérents : 45€ (chèque à l'ordre de LASGM)

Tous les paiements doivent se faire exclusivement par chèque

Nous nous engageons à respecter les statuts et le règlement intérieur de LASGM mis à notre disposition au siège de l'association et sur simple demande.

Toutes ces informations sont nécessaires pour votre adhésion, elles sont l'objet d'un traitement informatique et sont destinées uniquement au secrétariat de l'association. L'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.

Date et signature :

Tableau récapitulatif des activités de LASGM saison 2021-2022

<i>Aquagym</i>	<i>Gymnastique</i>	<i>Marches</i>			<i>Tennis</i>	<i>Vélo</i>	
<i>Piscine</i>	<i>entretien</i>	<i>3h (10 à 12 Km)</i>	<i>2h (7 à 8 Km)</i>	<i>1h</i>	<i>de table</i>	<i>Promenade</i>	<i>Sportif</i>
<i>Gujan-Mestras</i>	<i>Mardi Salle des Pins Samedi Salle Henri Gailhard</i>	<i>Les lieux de rdv seront communiqués dans le programme mensuel d'activités</i>			<i>Salle du Vieux Marché</i>	<i>Médiathèque Michel Bézian</i>	
<i>Lundi-jeudi vendredi</i>	<i>Mardi 17h15-18h *(3 €/séance)</i>	<i>Lundi - mercredi</i>		<i>Mercredi</i>	<i>Mardi 15h-16h30</i>	<i>Jeudi</i>	
<i>16h15-17h *(4 €/séance)</i>	<i>Samedi 9h15-10h15</i>	<i>14h00</i>			<i>Vendredi 11h-12h30</i>	<i>14h00</i>	

**Activités avec participation financière (voir annexe ci-jointe)*

SEANCES DE GYMNASTIQUE ET D'AQUAGYM PAYANTES

Les réservations obligatoires, sont ouvertes auprès des responsables, les jours de permanences deux semaines environ avant le début du mois concerné.(ex: mi-Octobre pour Novembre ; mi-Novembre pour Décembre).

Les dates et heures de réservation peuvent être adaptées ou modifiées par le Comité Directeur pour des raisons de calendrier ou d'organisation concernant l'Association.

Les séances réservées sont payées d'avance **UNIQUEMENT par chèque** à l'ordre de LASGM.

Les séances non effectuées ne peuvent être reportées sauf en cas de motif sérieux (ex : maladie ...) ,d'annulation ou de fermeture des bassins par :

- la SARL HELIOS
- arrêté préfectoral – communal
- l'Association.

Il est possible de participer exceptionnellement à une séance, sans inscription préalable, dans la limite des places disponibles. **Le paiement de la séance doit être fait par chèque** à l'ordre de LASGM et remis à la personne responsable lors de l'accueil.